

Commune de Saint Julien de Peyrolas
11 Grande rue
30760 Saint Julien de Peyrolas

Réunion du Conseil Municipal

Le 20 Janvier 2016 à 18 heures

Date de convocation : le 14 Janvier 2016

Affichage convocation : le 14 Janvier 2016

Envoi convocation : le 14 Janvier 2016

Le Maire : René FABREGUE

Membres du Conseil Municipal Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Sébastien FABROL, Martine LACOUR, Françoise CASADEVALL, Daniel BOIRON, Chrystelle BARNOUIN, Jean ROCHE, Agnès BRINGUIER, Brigitte LE MOTAIS

Démissionnaires :

Absents : Emilie AURAN,

Excusé(s) : Christiane MILLIEN, Paul Simon GUIGUE, Aline MORENO

Pouvoir(s) : Christiane MILLIEN donne pouvoir à LACOUR Martine

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Jacques RAMIERE

Monsieur le Maire, demande à son Conseil Municipal de rajouter 2 points à l'ordre du jour à savoir :

- Convention pour servitude de passage de canalisation d'eaux ou d'assainissement
- Participation du service eau et assainissement pour les frais de fonctionnement et les frais d'effluents d'eau assainie du SIGAC

Retour à la séance initiale :

Création d'un poste à temps complet Agent Technique Territoriale

Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à 31h30 et création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet à partir du 1^{er} Février 2016(poste affecté à la cantine scolaire).

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	A l'unanimité

- ***Demande de subvention auprès de l'état dans le cadre de la dotation des Equipements publics des territoires ruraux(DETR) 2016 pour la réalisation de l'assainissement collectif de la zone Garidel, Colombier, Font d'Orgues, Compère et Camping le Peyrolais.***

Monsieur le Maire précise qu'en parallèle de la révision de zonage, les travaux d'extension du réseau d'assainissement sur la zone concernée, doivent être engagés. Le projet considéré porte sur la révision du zonage du réseau d'assainissement de la commune de Saint Julien de Peyrolas afin de mettre en conformité avec le PLU communal dans sa révision de décembre 2012 et de la création d'une nouvelle zone d'assainissement collectif sur le secteur à urbaniser de Font d'Orgues. Ce projet présente pour la commune un fort enjeu environnemental et urbanistique. Compte tenu de la nécessité de ces travaux et des capacités financières de la Commune, Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide des instances publiques pour leur réalisation.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	L'unanimité

- **Retrait du SIVOM des communes de Montclus et St Alexandre.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin d'accepter le retrait des communes de Montclus et Saint Alexandre du SIVOM des cantons de Pont Saint Esprit et Lussan.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
11	0	1	A la majorité

- **Décision Modificative sur le budget de la commune.**

Régularisation de 586.97 € sur le budget de la commune afin de rééquilibrer les comptes 2015.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	A l'unanimité

- **Ventes de sacs jaunes**

Une étude plus approfondie et la reprise pour mise en conformité de toutes nos régies nous incitent à Reporter cette décision à un prochain Conseil

-

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision

- **Demande de subvention au titre des amendes de Police**

Monsieur le Maire propose de constituer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2015.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	A l'unanimité

- **Demande de subvention de l'association Culture et Patrimoine pour le Raid Accro Peyrolais**

Monsieur le Maire propose de donner une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € pour l'Association Culture et Patrimoine pour l'organisation du Raid Accro Peyrolais du 9 avril 2016.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	A l'unanimité

- **Demande de subvention de l'association de chasse pour le concours chiens courants**

Monsieur le Maire propose de donner une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € pour l'Association de Chasse pour l'organisation du concours de chiens courants des 11, 12 et 13 mars 2016.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
10	1	1	à la majorité

- **Convention pour servitude de passage de canalisation d'eau ou d'assainissement**
Dans le cadre des travaux de raccordement au réseau d'eau potable et au réseau d'assainissement, la Régie de l'Eau de la commune de Saint Julien de Peyrolas doit procéder dans certains cas à la pose et à l'entretien de canalisations publiques d'eau potable et d'eaux usées sur des terrains privés.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	A l'unanimité

- **Participation du service eau et assainissement pour les frais de fonctionnement et les frais d'effluents d'eau assainie du SIGAC**

Monsieur le Maire propose la participation du service Eau et Assainissement pour les frais de fonctionnement et les frais d'effluents d'eau assainie pour le SIGAC.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0	0	A l'unanimité

Questions diverses.

Ordures ménagères

Comme par hasard, ce chapitre revient à la une sous la forme des déchets jaunes. Notre commune disposant des deux modes de tri (containers et sacs jaunes) Il va nous falloir trancher après avoir étudié les coûts de chaque méthode. C'est en ce sens que la délibération à ce sujet a été remise à une date ultérieure.

Rentrée scolaire 2016

Suite à une information provenant de l'inspection académique nous annonçant un risque de fermeture d'une classe, M. le Maire a dû écrire à Mme l'Inspectrice afin d'appuyer les différentes démarches entreprises par l'équipe enseignante afin d'éviter cette éventualité. Il s'est appuyé, pour cela, sur le fait que :

- les inscriptions ne nous étaient pas encore toutes parvenues mais que la démographie de St Julien n'était pas en régression.
- les frais engagés en 2014 pour l'ouverture d'une classe avaient partiellement grevé le budget de la commune et qu'il serait regrettable de ne pas en tenir compte.

Affaire à suivre.

Aménagements

Au niveau du Tennis, les courts ont été nettoyés, 'dé-moussés' et repeints. D'autre part, le petit muret en pierres, longeant les courts, sous la bute du stade, va être poursuivi.

FIN DE SEANCE 21 H.

SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 20 JANVIER 2016
LE MAIRE, RENE FABREGUE